

Artprice : CA T2, transposition de la directive européenne des enchères électroniques en droit français et perspectives 2009

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE 2EME TRIMESTRE 2009

Chiffre d'affaires en En Keuros	2T2009	2T2008	Variation en %
Internet	755	1 123	-33
Indices et autres prestations	97	91	7
Edition	2	6	-67
Télématique	0	5	-100
Total 2ème Trimestre	854	1 225	-30

Chiffre d'affaires en En Keuros	1er Semestre 2009	1er Semestre 2008	Variation en %
Internet	1 767	2 466	-28
Indices et autres prestations	212	161	32
Télématique	1	9	-89
Edition	5	12	-58
Total 1er semestre	1 985	2 648	-25

Le chiffre d'affaires du T2 est en baisse exceptionnelle de 30 %, le facteur principal est la perte de C.A. de la quasi intégralité du mois de juin 09 suite à l'attaque DDOS dont Artprice a été la cible (Voir les 3 communiqués officiels des 5, 9 et 30 juin 2009).

Pour information, la période du 01 juillet 2009 au 10 août 2009 est nettement supérieur en C.A Internet au C.A Internet de la même période en 2008 à périmètre égal. (En données brutes non retraitées +45%) Ce qui laisse à penser que Artprice renoue avec la croissance de son C.A. après l'attaque DDOS de juin et la crise du marché de l'Art et ce, dès le second semestre 2009.

Pour rappel, deux autres facteurs expliquent cette baisse très provisoire, le premier est la rupture conventionnelle par décision unilatérale d'Artprice dans les règles de l'art de tous les contrats de partenariats médias et opérateurs Internet (exemple: Boursorama) en France et à l'internationale où Artprice mettait ses banques de données à disposition des sociétés tierces, moyennant rétribution. Ces ruptures ne concernent pas le partenariat avec Google. Cette action impacte donc le chiffre d'affaires du premier semestre mais la clôture de ces contrats intervenue fin 2008 va permettre mécaniquement à Artprice de retrouver en direct, cette déperdition de sa clientèle au profit du partenaire avec dans ce nouveau cadre, 100 % du chiffre d'affaires acquis à Artprice au lieu d'une reversion réalisée par le Partenaire Internet/média franchisé au profit d'Artprice. La société Artprice, dans le cadre de la réforme des ventes aux enchères en ligne (directive européenne sur les services) se doit juridiquement de contrôler 100 % des flux acheteurs et vendeurs de sa place de marché.

Dans le cadre du second facteur, la croissance des clients se maintient en positive mais les moyens de paiement sont de plus en plus mensualisés compte tenu de la conjoncture actuelle. Pour information, ces deux facteurs figuraient dans le rapport financier annuel 2008 en chapitre Risques (rapatriement des différentes bases de données Artprice en provenance d'éditeurs et médias Internet ; marché de l'art, cf. pages 23 et 31).

Concernant l'attaque DDOS du 3 juin 2009 qui est désormais terminée, Artprice, par les différentes mesures conservatoires, investigations et expertises, ainsi que les différentes poursuites pénales, a désormais acquis un faisceau de preuves et d'indices qui vont lui permettre de déposer une première plainte avec constitution de partie civile en France et une deuxième plainte aux USA avec Artprice Inc. de par une législation américaine très répressive sur ce type de délits. Ces deux plaintes documentées comporteront des

informations techniques précises et témoignages recueillis qui aboutissent à cibler au principal, des opérateurs issus du marché de l'art.

Cette attaque DDOS est considérée par les experts comme l'une des plus importantes en Europe. Elle est riche d'enseignements en matière de criminalité informatique, d'intelligence économique avec un mode opératoire très abouti, traduisant ainsi une signature particulière de l'organisation criminelle. Cette attaque qui a échoué, notamment par une défense très intrusive d'Artprice, est actuellement modélisée par nos équipes et sera proposée comme une solution novatrice dans un environnement où les grandes compagnies sont de plus en plus victimes de DDOS. (Cf. Twitter et Facebook début Août 2009)

Transposition de la directive européenne des enchères électroniques en droit français et perspectives 2009-2010

Thierry EHRMANN, fondateur d'Artprice, a confirmé que la transposition, en droit interne, de la Directive communautaire 2006/123/CE sur les services incluant la notion d'opérateur en ligne pour les ventes aux enchères électroniques était parfaitement conforme aux différents travaux parlementaires et commissions de juillet 2009 auxquels Artprice a amené préalablement son concours et ses données.

La position audacieuse et très libérale de ces travaux parlementaires de cet été 2009, satisfait pleinement les propositions d'Artprice.

La place de marché normalisée et protégée au titre de la propriété intellectuelle a donc permis à Artprice d'asseoir son modèle depuis 2004, et d'être prêt à basculer en enchères en ligne, principalement comme opérateur pour les 2900 Maisons de Ventes.

Du fait de la crise économique et financière mondiale, la quasi totalité des maisons de ventes dans le monde se rapproche d'Artprice qui travaille avec elles en étroite collaboration depuis 1987, pour réaliser, dès l'adoption de la Directive, leurs enchères en ligne grâce à la place de marché normalisée d'Artprice et ses 1,3 millions de membres.

Au delà de sa place de marché, Artprice possède le fichier client qualifié fine art le plus important au monde. Ce fichier client (conservation des logs de comportements clients en accord avec les directives) est dans le marché de l'art, la base de la réussite d'une vente aux enchères cataloguée depuis la naissance des enchères d'art en Europe au début du XIX siècle.

Face à la crise du marché de l'art, Artprice confirme la tendance du 1 T 2009 avec, au 2T 2009, à savoir une progression extrêmement importante du nombre d'oeuvres mises en vente sur sa place de marché normalisée, avec une accélération des achats-ventes. L'analyse fait ressortir que la durée moyenne de mise en vente d'une oeuvre est de plus en plus courte. Certaines oeuvres d'art n'excèdent pas quelques heures de mise en ligne, traduisant ainsi un rapprochement immédiat de l'offre et de la demande.

Le modèle de la place de marché normalisée est désormais éprouvé et validé par le marché de l'Art notamment en période de crise majeure. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le rapport d'activité 2005 du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, "l'offre sur Artprice était de 1, 3 milliard d'euros d'oeuvres d'art". En 2006, l'offre était de 2,7 milliards d'euros d'oeuvres d'art. En 2007, l'offre était de 4,32 milliards d'euros d'oeuvres d'art. Pour 2008, Artprice confirme avoir dépassé un volume proche des 5,4 milliards d'euros d'oeuvres d'art avec un taux de vente estimé de l'ordre du tiers sur lesquelles Artprice n'est pas encore commissionnée ; pour autant, cette très forte croissance du flux d'oeuvres d'art n'est pas génératrice de charges nouvelles et n'impactera pas le résultat 2009.

Dans ce contexte de crise mondiale, Artprice plus que quiconque dispose de tous les atouts pour offrir aux maisons de ventes leurs migrations intégrales sur Internet en accélérant leurs ventes et en effondrant les frais acheteurs/vendeurs (qui se situent selon la C.V.V entre 36 à 37,5 %). Artprice est donc prêt aux enchères en ligne conformément aux directives européennes (2006/123/CE sur les services votées le 12.12.06) sur la réforme des ventes aux enchères en Europe où le calendrier de mise en conformité (au plus tard le 28/12/2009) est accélérée à la demande des autorités de tutelle française et de l'ensemble des acteurs du marché en Europe, compte tenu de la crise mondiale.

Evolution du Marché de l'Art au second semestre 2009

Concernant l'évolution du Marché de l'Art face à la crise mondiale, Artprice indique que, grâce à l'AMCI (indice de confiance du marché de l'art en temps réel) l'Art Market Confidence Index qui fait désormais référence dans le marché de l'art et la presse économique, il constate et confirme en Août 2009, une hausse de son indice de confiance sur l'ensemble des pays qui représente 80 % du marché de l'art. Cette confiance se retrouve particulièrement aux USA qui ont été les premiers touchés par la crise du marché de l'Art.

Le documentaire d'Artprice devient un phénomène de société.

L'intérêt croissant des clients, actionnaires et Maisons de ventes partenaires d'Artprice se témoigne avec la mise en ligne du documentaire d'Etienne Perrone HD de 23 minutes sur l'Histoire d'Artprice, la révolution du marché de l'art et son avenir. Ce film, désormais en ligne sur <http://web.artprice.com/video/> en version française, anglaise, chinoise, allemande, espagnole et italienne, dépasse désormais les 513 000 consultations en 12 semaines. Ces chiffres de consultation, pour un documentaire d'entreprise, sont hors normes et montrent la face non visible d'Artprice. Les 2900 Maisons de ventes et 18 000 principales galeries qui ont reçu le DVD ont produit des témoignages exceptionnels sur le savoir faire et les process d'Artprice depuis 1987.

Source: <http://www.artprice.com> (c)1987-2009 thierry Ehrmann

Pour découvrir l'univers et l'avenir d'Artprice : <http://web.artprice.com/video/>
ou écrire à Artprice pour recevoir sans frais ce DVD.

Artprice est le leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'art avec plus de 25 millions d'indices et résultats de ventes couvrant 405 000 artistes. Artprice Images(R) permet un accès illimité au plus grand fonds du marché de l'art au monde, bibliothèque constituée de 108 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens. Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 2 900 Maisons de ventes et publie en continu les tendances du marché de l'art pour les principales agences et 6300 titres de presse dans le monde. Artprice diffuse auprès de ses 1 300 000 membres (member log in), ses annonces normalisées, qui constituent désormais la première place de marché mondiale pour acheter et vendre des oeuvres d'Art (source Artprice). Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris : Euroclear: 7478 - Bloomberg : PRC Reuters : ARTF Artprice.com.

Contact: Josette Mey - Service actionnaires, Numéro de fax: +33(0)4-78-22-06-06, e-mail: ir@artprice.com